

Conseil municipal du 29 Août 2023

Présents : Bernadette Doutremepuich ; Marie Crouvisier ; Guislaine Delaforge ; Isabelle Gruchala ; Catherine Hocquette ; Frédéric Louette, Christian Nevejans, Emmanuel Thilly ; MartheTiprez.

Absents excusés : Hélène Massa procuration à Bernadette Doutremepuich, Jonathan Kusz.

Secrétaire de séance : Christian Nevejans

1. Compte–rendu du conseil municipal du 9 juin 2023 : → approuvé à l’unanimité

2. Intervention de Blandine Ammeux présidente de L’Atelier des Possibles :

Présentation de son action « Les dimanches chantant » : *le chanter ensemble pour améliorer le vivre ensemble.*

Activité intergénérationnelle qui regrouperait une soixantaine de personnes sur plusieurs weekends pour créer un chœur éphémère.

Mme Ammeux sollicite à cet effet le prêt de la salle communale pour trois weekends.

Le conseil souscrit à cette proposition et accepte le prêt de la salle trois weekends pour cette action menée par l’Association Atelier des Possible avec un retour possible de spectacle lors de la fête des Baudets.

3. Délibérations

a) Augmentation du tarif de la cantine : La société de restauration API a augmenté ses tarifs à deux reprises ce qui nous oblige à répercuter cette hausse conjointement avec la mairie de Carency. Passage de 4€ à 4,50€

Adopté à l’unanimité

b) Taux de la taxe d’Aménagement : Taux fixé à 4,5%.

Adopté à l’unanimité

c) Adhésion au CNAS : le CNAS : Comité National d’Action Sociale est une association loi 1901 destinée à mettre en place une action sociale pour les employés.

Obligation d’adhésion depuis la loi de 2007.

Cotisation employeur annuelle de 212€ par agent.

Le contrat sera proposé aux titulaires et aux agents contractuels de longue durée qui le souhaitent.

Désignation d’un délégué élu : Catherine Hocquette et d’un délégué agent : Laurène Ceugnet

Adopté à l’unanimité pour les agents titulaires et contractuels de longue durée.

d) Contrat Engagement Educatif : par nécessité administrative l'arrêté actuel d'embauche doit être remplacé par un **Contrat Engagement Educatif** pour le Directeur du Centre de Loisirs et les animateurs. Ce contrat sera mis en place dès le mois de Novembre et ne changera pas le montant des rémunérations mais permettra le paiement d'une indemnité compensatrice de congés payés.

Adopté à l'unanimité

e) Subvention Festibois fête de la randonnée : L'association Festibois a apporté son concours pour la buvette et a réglé la facture du brasseur de 421,68€. Nous donnerons une subvention de 450€ à Festibois. (Le bénéfice de la journée s'élevant à 45,16€)

Adopté à l'unanimité

4. Bilan 2020-2023 : récapitulatif de l'aspect matériel et de l'aspect animation (Cf document)

5. Projets 2023-2025

- L'automne 2023 verra la réfection du monument aux morts et du massif grand rue ainsi que de la pointe de l'espace école.
- Cet automne aussi la sécurisation de la grand rue sera mise en place. Démarrage des travaux semaine 42.
- Projet City Bois Poret : La société Altrad a été sollicitée pour l'installation d'agrès au City et d'un parcours santé au Bois Poret. Ces installations verront le jour soit en fin d'année, soit en début 2024.
- Cette année nous pourrons disposer de la pâture du Fay pour laquelle un projet d'aménagement en terrain de sport suit son cours. Des devis seront établis pour l'engazonnement de cet espace et l'installation de buts de foot.
- Rénovation énergétique salle communale : Une étude a été demandée : rapport d'audit. La commission travaux se penchera sur ce rapport pour choisir la solution la plus adaptée.
- Installation de 2 défibrillateurs : un en extérieur à la mairie et un à l'intérieur de la salle communale.
- Mairie : réflexion à mener sur l'amélioration de l'espace devant la mairie.
- Parking de la salle communale :

6. Rapport sur les déchets

Les maires de la Call ont été conviés à plusieurs réunions sur ce sujet. Les éléments marquants qui ressortent sont :

- 1) L'augmentation constante du volume de déchets
- 2) Le coût toujours croissant de leur traitement
- 3) La nécessité de ne pas augmenter la TEOM (taxe enlèvement ordures ménagères)
- 4) L'accent mis sur le tri au niveau des ménages : poubelles rouge et jaune et l'incitation à l'utilisation de composteurs individuels.

Une réunion sera organisée pour les personnes qui souhaitent se procurer un composteur et aussi pour mieux gérer leur utilisation.

La Call augmente actuellement son parc de déchetterie avec une installation à Souchez qui doit être opérationnelle en janvier 2024. De ce fait le ramassage des déchets verts ne se fera plus et les bennes itinérantes ne seront plus installées. Chacun devra faire l'effort de s'adapter à ces contraintes dictées par un souci environnemental.

Des précisions pratiques seront données ultérieurement et la mairie se tiendra à votre disposition pour répondre à vos interrogations dans la mesure du possible.

HUIS CLOS pour le point 7

7. Point sur les employés : Etat de la situation au niveau des employés et des recrutements.

La séance est levée à 21h15